



Mémoire présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement concernant l'élargissement du chemin Pink Gatineau

Juin 2011

À propos de l'organisme

Issu de la Table de concertation vélo de l'Outaouais (TCVO) qui, depuis 2001, regroupait informellement un certain nombre d'organisations cyclistes du secteur urbain de Gatineau, Action vélo Outaouais s'est récemment constitué en un organisme sans but lucratif afin de regrouper les principaux clubs et organismes cyclistes de toute la région outaouaise ainsi que des leaders impliqués dans le monde du cyclisme en Outaouais. (Voir annexe pour une description détaillée de l'organisme.)

Notre position

C'est dans cet esprit de concertation cycliste que nous participons aux audiences du BAPE concernant l'élargissement de Pink.

Soulignons d'emblée que la chemin Pink est pour nous synonyme de danger: Il n'y a pas d'accotement, la route est fréquemment fissurée, trouée et souvent les autos ne respectent pas les limites de vitesse. Cette route qui a présentement un caractère rural, est peu surveillée en ce qui a trait aux limites de vitesse. La planification pour les décennies à venir du promoteur de l'élargissement de Pink, à savoir la ville de Gatineau, nous offre l'occasion de revendiquer le scénario le plus sécuritaire pour les cyclistes, c'est-à-dire une bande cyclable à même la route dans les deux directions. Nous prenons en considération l'augmentation du nombre de cyclistes dans les années à venir pour réclamer ce qui encouragerait le maximum de gens à opter pour ce mode de transport écologique et durable. En premier lieu, nous considérons que même les cyclistes utilitaires sont peu portés à utiliser cette route. Des modifications pour la rendre plus sécuritaire entraîneraient une augmentation subite du nombre de cyclistes. Aussi, il faut considérer le développement immobilier le long de cette route va aussi augmenter le nombre de cyclistes dans les années à venir. Ajouter à cela, on peut entrevoir que l'augmentation du prix du pétrole, dû au phénomène du pic de l'offre, va convertir plusieurs automobilistes au cyclisme ou

au transport en commun dans les années à venir. Enfin, le développement du réseau du Rapibus (on pourra espérer le l'utiliser avec son vélo) et le manque de places de stationnement dans les centre-villes vont aussi favoriser l'augmentation du nombre de cyclistes. Pour toutes ces raisons, nous croyons que les planificateurs ont tendance à sous-estimer le nombre de cyclistes dans les années à venir.

Quel que soit le scénario retenu par la ville suite à la présente consultation en termes d'élargissement ou non de la route, il nous semble qu'une bande cyclable (sur chaque côté de la route) soit le scénario cycliste le plus sécuritaire et le plus favorable au transport actif. D'abord, il est prouvé que plus les automobilistes ont à partager la route avec les cyclistes et que ceux-ci sont nombreux, moins il y a d'accidents en proportion. « Quand les cyclistes sont plus nombreux, les automobilistes, les automobilistes s'habituent à anticiper : ils sont moins surpris de voir des vélos, et les respectent plus naturellement. On peut véritablement parler d'effet de masse critique. En effet, c'est souvent le fait que les conducteurs de véhicules motorisés ne tiennent pas assez compte de la présence de vélos qui crée des situations à risque (dépassement rasant, queue de poisson...). Si le nombre de cyclistes a augmenté, c'est aussi parce que la collectivité a fait un effort pour apaiser le trafic : création de voies cyclables et de Zones 30, modération de la vitesse des automobiles... »¹ La bande cyclable nous apparaît donc la meilleure façon d'encourager les cyclistes à se déplacer vers leur lieu de travail et d'apaiser le trafic. Bien que nous n'avons rien contre les pistes multifonctionnelles, qui dans un optique de loisir peuvent donner le goût du vélo, il nous apparaît que le développement de bandes cyclables responsabilise les automobilistes et les cyclistes. Il est temps que les cyclistes utilitaires de l'Outaouais aient le statut de conducteurs de véhicules, comme le stipule le code de la route!

Aussi, nous croyons qu'une bande cyclable de chaque côté de la route, avec des murets gardes-fous et des voies d'accès provenant des quartiers environnants, causera moins de confusion lorsque les cyclistes auront à tourner et moins de perte de temps. Ils suivront les automobilistes, s'arrêtant aux feux de circulation pour changer de direction. Rappelons que nous rejoignons la position de Vélo-Québec qui peu importe la densité basse, moyenne ou élevée, propose des trottoirs pour les marcheurs (de chaque côté de la rue) et « des bandes cyclables si le débit des véhicules est moyen; des pistes cyclables ou voie réservée ou voie réservée si le débit des véhicules est élevé. »²

Bien sûr, nous serions favorables à l'ajout d'une piste multi-fonctionnelle, qui permettrait aux résidents des quartiers avoisinants de profiter de belles heures de loisirs et de s'initier au vélo. Une fois initiés et sécurisés, ces nouveaux

¹ Fédération française des usagers de la bicyclette, <http://www.fubicy.org/spip.php?article188>, page 1, « Plus de vélos, moins d'accidents ». Les voies cyclables et les zones 30 en France sont exclusivement destinées aux cyclistes et à certains motorisés.

² Vélo-Québec, *Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes*, Guide technique, page 90

cyclistes seront tentés de se rendre au travail à vélo en utilisant les bandes cyclables.

En conclusion, nous croyons que la ville de Gatineau doit rester dans l'esprit de Copenhague, à savoir encourager de toutes les façons la pratique du vélo utilitaire par des bandes cyclables, synchronisées aux intersections prioritairement pour des cyclistes par des feux de circulation, et en réduisant progressivement dans les centres-villes l'espace pour les automobiles. C'est dans cet esprit que nous aurons une ville viable et agréable.

Annexe

Description de l'organisme Action vélo Outaouais

Issu de la Table de concertation vélo de l'Outaouais (TCVO) qui, depuis 2001, regroupait informellement un certain nombre d'organisations cyclistes du secteur urbain de Gatineau, Action vélo Outaouais s'est récemment constitué en un organisme sans but lucratif afin de regrouper les principaux clubs et organismes cyclistes de toute la région outaouaise ainsi que des leaders impliqués dans le monde du cyclisme en Outaouais.

Action vélo Outaouais a aussi pris la relève de Vélo Route Trans-Québec qui, grâce à 20 ans de travail, a complété son principal mandat qui était celui de développer la Route verte dans la région.

Action vélo Outaouais veut répondre à la nouvelle réalité politique reliée au cyclisme ainsi qu'aux attentes et besoins croissants des cyclistes. Action vélo Outaouais s'est donné comme mission de représenter les intérêts des cyclistes auprès des différentes autorités municipales et provinciales, des agences et des institutions. Les principaux champs d'intervention sont les dossiers de planification et d'aménagement du réseau cyclable sécuritaire sur le territoire de l'Outaouais, la promotion et l'organisation du transport actif, la promotion du cyclisme et d'événements à des fins touristiques et récréatives, et finalement, la finalisation de l'aménagement de la Route verte.

En raison de la situation géopolitique particulière de la région, Action vélo Outaouais entend maintenir une collaboration active avec les institutions et les organismes apparentés œuvrant dans la région métropolitaine d'Ottawa. Action vélo Outaouais entend, dans un avenir rapproché, utiliser les media électroniques et sociaux pour atteindre sa mission.

Vous trouverez ci-dessous une présentation de la mission et des mandats de l'organisme, la liste des organismes fondateurs ainsi que celle des dossiers qui sont déjà en chantier. Il est évident que ces listes sont appelées à s'enrichir au fur et à mesure qu'Action vélo Outaouais atteindra sa vitesse de croisière. Vous trouverez de plus amples détails dans le document explicatif détaillé disponible sur le site Web de l'organisme www.actionvelooutaouais.org.

Mission et mandats

- Promouvoir le vélo à des fins touristiques, récréatives et de transport lorsque ces fonctions ne sont pas assumées par un organisme membre;
- Représenter les intérêts des cyclistes auprès des différentes autorités, agences et institutions;
- Contribuer à planifier, élaborer, promouvoir et développer l'aménagement de La Route verte et des réseaux cyclables sur le territoire de l'Outaouais

Liste des organismes membres et nombre de cyclistes rejoints ou représentés par Action vélo Outaouais (en date du 1^{er} février 2011)

Organisme membre	Nombre de cyclistes rejoints ou représentés
• Club Vélo Plaisirs	450
• Grand Prix cycliste de Gatineau	Plus de 1 000
• La Randonnée du silence	200
• Le Grenier du petit sportif (Maison du vélo et Vélo populaire)	Plus de 5 000
• Le Tour du Lac Simon BMR : participants en 2010	770
• Skinouk : 80 membres dans la section vélo de Montagne	80
• Vélo-services	100
Autre	
• Réseau vélo-boulot (activité sous la responsabilité d'Action vélo Outaouais)	2 500
Nombre total de cyclistes rejoints ou représentés	Plus de 5 000